



PREFET DE LA CREUSE

**Plan Local de Redynamisation
Du territoire de La Courtine
Département de la Creuse**

14 Janvier 2011

SOMMAIRE

Préambule	4
1. Impacts sociaux et territoriaux de la rationalisation des activités du camp de La Courtine	5
2. Diagnostic territorial	6
3. Les axes stratégiques retenus dans le PLR	9
4. Les actions	11
5. Les engagements financiers au titre des actions éligibles au PLR de La Courtine	26
6. La gouvernance et l'évaluation	27
Signature des partenaires	29
Annexes	31

Liste des signataires

Entre :

L'Etat, représenté par M. Hugues Moutouh, Préfet de la Creuse

Et :

La communauté de communes des sources de la Creuse représentée par M. Jean-Marc Michelin, Président.

Avec le concours du :

- Conseil Régional du Limousin
- Conseil Général de la Creuse

Visas

Vu le Livre Blanc sur la stratégie de Défense et de Sécurité Nationale,

Vu la circulaire n° 5318/SG de M. le Premier Ministre en date du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées,

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2335-2

Il est convenu de conclure un Plan Local de Redynamisation à la suite de la décision du transfert d'activités de soutien du groupement de camp de La Courtine d'ici fin 2011.

Préambule

1. Fait générateur

Le Gouvernement a annoncé, le 20 juillet 2008, la mise en œuvre d'un plan national de restructuration des sites de Défense. La Creuse est touchée par cette nouvelle refonte du plan de stationnement des armées.

Dans le sud Creusois, cette réforme se traduit par le transfert d'activités de soutien du groupement de camp vers la base de défense de Brive - le 1^{er} août 2009 le camp a été rattaché au 126^{ème} RI de Brive – soit une déflation annoncée des effectifs sur la période 2009 – 2011 de 86 emplois dont 64 personnels civils – 81 emplois pour le groupement de camp et 5 pour le service des essences des armées.

Dès la fin du mois de juillet 2008, le Premier ministre a annoncé la mise en place d'un Plan Local de Redynamisation (PLR) pour cette partie du territoire de la Creuse.

Pour mémoire, il convient de rappeler que la Creuse est marquée par une importante présence militaire depuis plus de cinquante ans d'une part sur la ville de Guéret avec l'ex établissement du matériel devenu un détachement et d'autre part, le camp de La Courtine.

2. Périmètre d'application pour la mise en œuvre du Plan Local de Redynamisation (PLR)

Le périmètre d'application du présent PLR couvre l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Sources de la Creuse (CCSC). Il couvre donc les treize communes suivantes : Beissat, Clairavaux, La Courtine, Croze, Feniers, Gioux, Magnat l'Etrange, Malleret, Le Mas d'Artige, Poussanges, Saint-Martial Le Vieux, Saint-Merd La Breuille, Saint-Oradoux de Chirouze.

3. Durée du contrat

La durée du présent contrat est de trois ans, à compter de sa signature par chacune des parties, durée qui pourra être prolongée par avenant pour deux années maximum.

1. Les impacts sociaux et territoriaux du transfert d'activités

Suivant les conclusions de l'étude INSEE de mai 2009, les 187 salariés du camp de La Courtine représentent une population totale de 432 personnes dont 125 conjoints - 89 en emplois - et 120 enfants.

Le camp de La Courtine génère près de 1,2 million d'euros de commandes passées chaque année auprès de 84 établissements du Limousin ; ce qui correspond à 21 emplois indirects et 55 personnes au total dont 32 vivent en Creuse.

Le nombre d'emplois induits par la consommation des 487 personnes (432+55) est estimé à 69, soit une population de 162 personnes liée aux effets induits.

Pour l'année 2008 l'INSEE a évalué l'impact des activités du camp de La Courtine à 265 salariés résidant en Limousin, représentant une population de 623 personnes. 59 % de cette population résident en Creuse et 38 % résident en Corrèze. Pour La Courtine, la population concernée par les activités du camp est estimée à 220 soit près du quart (23,7 %) de la population de la commune.

Il est rappelé que la réduction prévisionnelle des effectifs du camp est de 86 personnels (22 militaires et 64 civils) soit 46 % de l'effectif global qui, à l'été 2008, était de 187 salariés.

Outre la perte d'emplois directs, indirects et induits, les acteurs économiques locaux et les élus sont inquiets pour l'avenir de leur territoire. Ils estiment que le nouveau mode de fonctionnement du camp de La Courtine - qui se recentre sur son cœur de métier pour offrir les meilleures conditions opérationnelles d'entraînement au combat pour les formations militaires - va encore accentuer la perception de l'impact économique du camp sur le territoire du Sud-Creusois déjà peu ouvert au développement économique.

2. Le diagnostic territorial

Les données de ce diagnostic sont issues des études réalisées par les cabinets Sodie et Deloitte au cours des années 2009 et 2010.

La situation géographique et démographique du territoire

Le groupement de camp de La Courtine d'une superficie de 6 245 hectares pour la partie principale s'étend sur le territoire de huit communes dont celle de la Courtine sur laquelle se situe la base vie du camp. Les huit communes concernées sont intégrées à la CCSC.

Le camp de La Courtine est inclus à plus de 90% dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 et comprend environ 400 hectares de ZNIEFF de type 2 répartis sur l'ensemble de l'espace de manœuvre.

Le territoire de la CCSC est situé au cœur du parc naturel régional (PNR) de Millevaches.

Le territoire de la CCSC, situé en limite sud-est du département de la Creuse, est tourné économiquement vers le nord-est du département de la Corrèze (Haute-corrèze – sous-préfecture d'Ussel) et le bassin d'Aubusson-Felletin. La Haute-Corrèze est desservie par l'autoroute (Lyon-Bordeaux) A 89 qui relie les villes plus proches de Clermond-ferrand et Tulle. La Courtine se situe à 25 km de cet axe autoroutier.

Le territoire de la CCSC élargi aux communes limitrophes de la Haute Corrèze, dont celles des communautés de communes du Pays d'Eygurande, de Bugeat-Sornac-Millevaches et de la commune d'Ussel, regroupe 18 159 habitants.

2571 habitants vivent sur le territoire de la CCSC. La densité de population de la CCSC est de 7,7 habitants au Km², 22,2 pour la Creuse et 113 pour la France. Mais au delà de cette faible densité de population, il est constaté un vieillissement de la population.

La population active sur la CCSC est relativement stable ; entre 1990 et 2006, elle se situait autour de 1100 actifs.

L'activité économique et l'emploi

Les quatre secteurs d'activités prépondérants sur le territoire de la CCSC sont :

- le secteur de l'industrie et des biens de consommation dont l'entreprise Alsapan – fabrication de meubles – qui emploie 136 personnes ;
- le secteur de l'éducation, actions sociales et services aux particuliers dont le centre pour handicapés - le foyer occupationnel - qui emploie 74 agents ;
- le BTP porté par l'entretien du parc immobilier du camp de La Courtine ;
- la défense avec le camp de La Courtine, principal employeur sur le territoire, 160 salariés actuellement.

Les principales filières

Les filières agricoles, bois, BTP avec les services à la personne regroupent le plus grand nombre d'emplois sur le territoire de la CCSC. Le développement de ces filières est étroitement liée à la valorisation des ressources locales et aux besoins de la population du bassin.

Un site foncier à reconvertir

La CCSC est propriétaire, depuis le début des années 2000, d'un ancien site militaire de transmission d'une superficie de 14 hectares sur la commune de Féniers.

Ce site sécurisé situé à une altitude de 900 m, en partie orienté sud-ouest, bien desservi en réseaux électriques et fibre optique, présente des caractéristiques intéressantes pour installer un centre informatique (traitement et stockage de données) et une centrale photovoltaïque.

En synthèse, le territoire de la CCSC dispose de points forts dont notamment :

- Un territoire préservé du fait de dessertes limitées
- Des grands espaces authentiques
- La force de la ruralité : une architecture de qualité, l'absence de pollution et de mitage urbain
- Une réserve de « Grande Nature » à développer

Des atouts pour réussir à l'heure de l'écologie et du tourisme vert

Mais qui souffre également de faiblesses, dont :

- Un territoire non traversé par des grands axes routiers
- Une faible densité de population
- Une faible densité d'équipements commerciaux et de services
- Un territoire qui n'a pas encore valorisé ses ressources naturelles et ses paysages
- Un territoire sans capital architectural et patrimonial de référence pour capter les flux touristiques

Dans un environnement d'opportunités dont :

- Le développement des énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque
- Une réserve foncière de 14 hectares, voire plus
- Un site naturel protégé, l'étang de Méouze
- La volonté des acteurs locaux de développer les filières présentes sur le territoire : l'agriculture, la forêt et le tourisme,
- La demande des habitants pour le développement des services à la personne : maison de retraite et maison de santé

Mais également des menaces à prendre en considération :

- Un impact combiné des réformes militaires successives : perte d'autonomie du camp, recentrage des activités sur le cœur de métier, optimisation des temps d'entraînement des forces moins sujettes à consommer sur le territoire.
- Un contexte général de décroissance des activités à faible valeur ajoutée faisant appel à des niveaux de qualification disponible dans des pays à très faible coût de main d'œuvre.
- Une concurrence d'attractivité entre les territoires et plus particulièrement le bassin d'Ussel.

Cette analyse stratégique du territoire de la CCSC permet d'identifier **3 enjeux** :

1. Stopper la décroissance des emplois industriels du territoire ;
2. Développer les services à la personne et de proximité ;
3. Développer les filières spécifiques du territoire : l'agriculture, le bois, le tourisme et une filière émergente, le solaire.

3. Les axes stratégiques retenus dans le PLR

Sur la base des enjeux du territoire identifiés dans le cadre du diagnostic, en phase avec les caractéristiques du territoire, des potentialités de développement majeures ont été identifiées :

Soutenir l'investissement des entreprises locales dont le devenir est étroitement lié à leur capacité de développer leurs outils de production

La globalisation mondiale de l'économie puis la crise économique actuelle, qui a démarré à l'été 2008, ont fortement fragilisé tous les secteurs d'activités de production, et plus particulièrement ceux qui emploient des agents aux compétences spécifiques et limitées à une chaîne de produits.

Afin d'éviter une délocalisation des activités de la société **Alsapan** qui fabrique des meubles pour la grande distribution et de diversifier son champ de production, un plan d'aide au maintien de l'emploi, à l'investissement et à la formation a été mis en place à l'été 2009.

De même, pour la **Blanchisserie du Limousin** il est nécessaire de soutenir son plan d'investissement de modernisation des moyens de production afin de répondre aux nouvelles normes d'hygiène. Ces investissements doivent permettre également d'améliorer les flux de production afin d'en réduire les coûts.

Répondre aux besoins du territoire en matière de santé et de services de proximité

Au regard des critères de vieillissement de la population - donc besoins de santé et d'aide à la personne en forte progression - du territoire et de son attachement à demeurer sur place les acteurs locaux ont pour priorité la construction d'un EHPAD et d'une MSP (maison de santé pluriprofessionnelle). Ces structures nécessaires permettront également de créer de l'emploi accessible aux résidents du bassin de La Courtine.

De même il semble nécessaire de maintenir un commerce multi-services sur la commune de Magnat l'Etrange située au cœur de la CCSC et éloignée des chefs lieux de cantons environnants.

Enfin, il est apparu important de soutenir la mise aux normes de sécurité incendie de deux hôtels.

Développer des filières spécifiques du territoire et d'avenir

Les éleveurs de bovins du sud-Creusois et de la Haute-Corrèze recherchent depuis plusieurs années les moyens de valoriser localement les animaux qui jusqu'ici sont exportés en Italie pour engraissement.

A ce jour la rentabilité de cette phase de production de viande bovine n'était pas assurée localement. Mais, le couplage d'un atelier d'engraissement avec la production d'électricité photovoltaïque en toiture et au sol permet un retour positif global pour les agriculteurs.

Le syndicat local des éleveurs, avec le soutien des chambres d'agriculture de la Creuse et de la Corrèze, ont présenté plusieurs scénarios qui montrent que seule cette double activité (engraissement/production d'énergie photovoltaïque) permettrait d'assurer la viabilité d'un tel atelier.

Aujourd'hui, ce projet d'atelier d'engraissement, en zone de montagne, constitue une première étape innovante de valorisation d'une production bovine de qualité.

L'étude conduite par la société, SUN en mars 2010, montre que le site de Féniers présente des caractéristiques recherchées (situation géographique, altitude, sécurité...) pour la construction d'un data center.

Le conseil général de la Creuse, qui assurerait la maîtrise d'ouvrage de la création du data center, a associé dès le démarrage des études de faisabilité un exploitant privé pressenti.

Enfin, l'étude du cabinet Deloitte retient deux filières à fort potentiel de développement : la filière solaire et la filière touristique. Il souligne que les ressources sont disponibles – le site de l'étang de Méouze pour la filière touristique – et que la demande de tourisme vert dans un environnement authentique est en forte croissance.

En conclusion, et sur la base de ces potentialités, trois axes stratégiques se détachent :

Ces axes stratégiques, partagés par les acteurs du territoire, constituent un cadre approprié pour la mise en œuvre d'opérations qui permettront de répondre aux enjeux et potentialités de développement du territoire.

Axe 1	Soutenir l'emploi sur un territoire économiquement fragilisé
Axe 2	Développer les services de proximité en zone rurale
Axe 3	Créer de l'activité économique centrée sur les atouts du territoire

Ces axes stratégiques sont déclinés, ci-après, en **14 actions** de redynamisation du territoire.

4. Les actions

Synoptique des 14 actions de redynamisation du territoire

Axe 1	Soutenir l'emploi sur un territoire économiquement fragilisé	
Action 1	Maintien de l'emploi à la société ALSAPAN	Participation à l'investissement d'une nouvelle ligne de production
Action 2	Soutien de l'emploi à la Blanchisserie Limousine	Accompagnement des investissements de production
Action 3	Maintien de l'emploi à la société de transport Appert § Fils	Renouvellement d'outil de travail
Axe 2	Développer les services de proximité en zone rurale	
Action 4	Construction d'un EHPAD	EHPAD de 40 lits à La Courtine
Action 5	Ouverture du maison de santé pluriprofessionnelle	MSP à La Courtine
Action 6	Création d'un point multiservices	Magnat l'Etrange
Action 7	Hôtel « Le Petit Breuil » - Mise aux normes de sécurité	La Courtine
Action 8	Hôtel « Le Bacchus » - Mise aux normes de sécurité	La Courtine
Axe 3	Créer de l'activité économique centrée sur les atouts du territoire	
Action 9	Création d'un atelier d'engraissement de bovins	Saint Martial Le Vieux
Action 10	Création d'un atelier garage SARL Lebeau	La Courtine
Action 11	Entreprise LEPROUX TP – Achat pelle mécanique	Croze
Action 12	Réalisation d'études de faisabilité d'un data center	Féniers
Action 13	Aménagement du site de Féniers	Féniers
Action 14	Site touristique de Méouze	Saint Oradoux de Chirouze

Globalement, ce PLR génère près de 19 M€d'investissement et 36 emplois directs et permet le maintien de 156 emplois sur le territoire des Sources de la Creuse. Ces 19 M€ ne prennent pas en compte les 4 M€destinés aux équipements de production du projet Data-Center en cours d'étude de financement (public-privé), le coût d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol portée par une société privée dans le cadre du projet d'atelier d'engraissement et le coût de développement du site de Méouze qui serait porté par un opérateur privé.

PLR LA COURTINE - AXE 1 - FICHE ACTION 1

MAINTIEN DE L'EMPLOI - SOCIETE ALSAPAN A LA COURTINE

Objectifs : maintenir l'activité industrielle et l'emploi dans un territoire à faible potentiel de développement industriel

Maître d'ouvrage : la société Alsapan SAS au capital de 3 602 552 €siège social 10 rue général de gaulle Dinsheim sur Bruche BP 14121 67124 MOLSHEIM cedex

Lieu de réalisation : La Courtine 23

Calendrier de réalisation :

- réalisation des études techniques : fin 2008 - début 2009
- démarrage des travaux : été 2009
- fin des travaux : fin 2010

Coût estimatif : Le montant global des investissements de production est de : 1 026 270 €dont :

- acquisition d'une nouvelle presse
- sécurisation de machines de production
- achat de logiciel de gestion de production

Commentaires et précisions :

Un préfinancement avec une subvention FRED de 225 000 €a été actée au CTI du 16 juin 2009 pour le maintien de 136 emplois (soit 1 600 €par emploi sauvegardé). Ce soutien était nécessaire pour assurer la pérennité de la société Alsapan sur La Courtine. Alsapan est la principale entreprise industrielle du territoire de la CCSC.

Résultats attendus : maintien de 136 emplois directs, mais aussi d'emplois indirects et induits. Diversification en termes de produits réalisés et de clients.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- nombre d'emplois maintenus sur la période de suivi du PLR ;
- impact sur l'économie résidentielle à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse		
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	21,20%	225 000
Conseil Général 23	5%	51 313,50
Conseil Régional	10%	102 627 * avance remboursable
Entreprise	63,80%	647 329,50
TOTAL	100 %	1 026 270

PLR LA COURTINE - AXE 1 - FICHE ACTION 2

MAINTIEN DE L'EMPLOI – BLANCHISSERIE DU LIMOUSIN A LA COURTINE

Objectifs : maintenir une activité industrielle et l'emploi dans un secteur d'activité très concurrentiel

Maître d'ouvrage : la Blanchisserie du Limousin pour les investissements de production

Lieu de réalisation : La Courtine 23

Calendrier de réalisation :

- réalisation des études techniques : fin 2010
- démarrage des travaux : début 2011
- fin des travaux : fin 2011

Coût estimatif :

- investissements matériels portés par la Blanchisserie du limousin : 225 000 € dont 2 séchoirs, une chaudière, un logiciel de gestion de production
- Ce poste sera aidé par des financements publics à hauteur de 35 %

Commentaires et précisions : Après la décision du tribunal, les gérants ont décidé de mettre en attente la partie immobilière. Dans un premier temps, les investissements matériels portés par la Blanchisserie sont mis à l'étude.

Résultats attendus : maintien de 20 emplois et amélioration des résultats financiers de l'entreprise

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- nombre d'emplois maintenus ;
- impact sur l'économie résidentielle à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse		
ETAT (PLR –FNADT/FRED)	15 %	32 375
Conseil Général 23	17,5%	39 375
Conseil Régional	3,11%	7 000
Entreprise	65 %	146 250
TOTAL	100 %	225 000

PLR LA COURTINE - AXE 1 - FICHE ACTION 3

MAINTIEN DE L'EMPLOI - SOCIETE APPERT § FILS A LA COURTINE

Objectifs : Maintenir l'activité de l'entreprise en renouvelant le parc et en améliorant l'impact écologique du transport routier.

Maître d'ouvrage : Société Appert § Fils

Lieu de réalisation : La Courtine 23

Calendrier de réalisation :

- réalisation des études techniques : /
- démarrage des travaux : 2010
- fin des travaux : 2010

Coût estimatif : 85 000 €HT

-

Commentaires et précisions : Il s'agit de renouveler un tracteur pour de plus faibles émissions de CO2 afin d'entrer dans la classification EURO des tracteurs et ainsi investir sur des véhicules plus « propres », améliorant la compétitivité de l'entreprise et répondant aux exigences des clients.

Résultats attendus : Maintien de 9 emplois et amélioration de l'activité de l'entreprise.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- nombre d'emplois créés ;
- impact sur l'économie résidentielle à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse		
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	20%	17 000
Conseil Général 23		
Conseil Régional		
Autres	80%	68 000
TOTAL	100 %	85 000

PLR LA COURTINE - AXE 2 - FICHE ACTION 4

DEVELOPPER DES SERVICES – CONSTRUCTION D’UN EHPAD A LA COURTINE

Objectifs :

Construction d’un établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d’une capacité de 40 lits.

Maître d'ouvrage : la communauté de communes des Sources de la Creuse (CCSC)

Lieu de réalisation : La Courtine 23

Calendrier de réalisation :

- réalisation des études techniques en 2009 ;
- démarrage des travaux : avril 2010 ;
- fin des travaux : octobre 2011.

Coût estimatif :

- études techniques et honoraires : 609 866,40 €;
- maîtrise d’ouvrage déléguée : 140 049,21 €;
- travaux : 4 067 191,19 €
- **Total : 5 141 806,80 €HT**

Commentaires et précisions :

Dans l’attente de la signature du PLR programmée pour fin 2010, il a été accordé **un préfinancement de 300 000 €** au CTI de juin 2010 (la CCSC demandait un préfinancement à hauteur de 500 000€) .

La gestion de l’EHPAD sera confiée par convention au centre hospitalier d’Aubusson.

La CCSC contractera deux emprunts l’un, auprès de DEXIA - prêt locatif social de 2 826 000 € l’autre, auprès de la CdC de 1 810 722,17 €. Ces deux emprunts de 4 636 722,17 € permettront d’honorer le coût TTC de 5 424 606 ,17 de l’EHPAD

Résultats attendus : L’EHPAD permettra la création de 29 emplois directs.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- nombre d'emplois créés ;
- impact sur l’économie résidentielle à l’échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes (partie d’emprunts retenue pour financement HT)	84,68 %	4 353 922,80 €
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	9,72 %	500 000 €
Conseil Général 23	5,02 %	258 084 €
ADEME	0,29 %	14 800 €
SDEC 23	0,29 %	15 000 €
TOTAL	100 %	5 141 806,80 €HT

PLR LA COURTINE - AXE 2 - FICHE ACTION 5

DEVELOPPER DES SERVICES - MSP A LA COURTINE

Objectifs : Création d'une structure immobilière regroupant les professionnels de santé du territoire et d'un outil permettant de répondre à la problématique de l'attractivité des professionnels de santé dans les territoires ruraux.

Maître d'ouvrage : la communauté de communes des Sources de la Creuse (CCSC)

Lieu de réalisation : La Courtine 23

Calendrier de réalisation :

- réalisation des études techniques : 2010/2011
- démarrage des travaux : fin 2011
- fin des travaux : 2013

Coût estimatif : Après validation des plans par les élus et des professionnels de santé, le maître d'œuvre effectuera l'étude des coûts estimatifs.

Estimation du projet initial à hauteur de 814 728 €HT.

Commentaires et précisions : le projet de MSP s'inscrit dans le réseau de santé territorialisé du PNR de Millevaches et sera soumis à une validation du comité régional : ARS, CRL.... Ce projet concerne les 6 professionnels de santé du territoire ainsi que 4 emplois liés (secrétariat, assistance...).

Résultats attendus : mettre en place une offre de soins de premier recours de qualité et de proximité pour l'ensemble de la population du territoire, facteur d'attractivité. Maintien des 6 professionnels de santé et des 4 emplois liés à la structure.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- nombre d'emplois créés – nombre de professionnels de santé engagés dans le projet ;
- impact sur l'économie résidentielle à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse	20%	162 945,60
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	24.5%	200 000
Conseil Général 23	A définir	A définir
Conseil Régional	A définir	A définir
Autres FEADER ...	55.5%	451 782
TOTAL	100 %	814 728

Ce tableau de financement reprend les premiers éléments transmis par la CCSC, il sera revu

Les élus communautaires ont la volonté de flécher la somme de 200 000 € qui entrera dans le plan de financement du projet dès que celui-ci sera validé.

PLR LA COURTINE - AXE 2 - FICHE ACTION 6
DEVELOPPER DES SERVICES – MULTI-SERVICES A MAGNAT L'ETRANGE
Objectifs : créer sur place un commerce multiservices de proximité qui réponde aux attentes de la population locale éloignée de tout centre urbain important (épicerie – bar – restaurant – dépôt pain – gaz).
Maître d'ouvrage : la communauté de communes des Sources de la Creuse (CCSC)
Lieu de réalisation : Magnat l'Etrange 23
Calendrier de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> - réalisation des études techniques : 2009-2010 - démarrage des travaux : fin 2010 - fin des travaux : été 2011
Coût estimatif : 239 275,70 € -
Commentaires et précisions : Il s'agit d'une reprise d'un service à la population déjà existant mais fermé pour cause de retraite. Ce projet entre parfaitement dans la dynamique des politiques publiques. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse s'est positionnée favorablement sur la pertinence d'un tel projet et les partenaires publics ont donné leur accord pour un co-financement.
Résultats attendus : création de 2 emplois
Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - respect du calendrier de réalisation ; - nombre d'emplois créés ; - impact sur l'économie résidentielle à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse	21,68	54 411,58
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	20,90	50 000
Conseil Général 23	12,54	30 000
Conseil Régional	21,56	51 584,12
Autres : FISAC	23,32	53 280,00
TOTAL	100 %	239 275,70

PLR LA COURTINE - AXE 2 - FICHE ACTION 7

DEVELOPPER DES ACTIVITES ECONOMIQUES – LE PETIT BREUIL

Objectifs : Soutenir les acteurs économiques locaux, en maintenant les deux seuls équipements hôteliers du territoire qui doivent faire face aux travaux de mise en conformité.

Maître d'ouvrage : Mme PLAZANET, Propriétaire de l'établissement

Lieu de réalisation : La Courtine 23

Calendrier de réalisation :

- rédaction du cahier des charges : 2010
- début des travaux : 2010
- fin des travaux : 2011

Coût estimatif : 111 867 €

Commentaires et précisions : La commission de sécurité de l'arrondissement d'Aubusson présidée par Monsieur le Sous Préfet d'Aubusson a rendu un avis défavorable à l'établissement Le Petit Breuil en matière d'accessibilité et de sécurité incendie. Afin de poursuivre l'exploitation des lieux, la gérante doit faire réaliser des travaux de mise en conformité qui ont été pensés et validés par l'architecte Pierre Varieras (création d'ouvertures, rampes, cloisonnement...)

Résultats attendus : Maintien de cet équipement hôtelier et de l'activité sur le territoire des Sources de la Creuse.
Maintien de 10 emplois.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- impact envisagé sur l'économie à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse		
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	20 %	23 000 €
Conseil Général 23		
Conseil Régional		
Entreprise	80 %	88 867 €
TOTAL	100 %	111 867 €

PLR LA COURTINE - AXE 2 - FICHE ACTION 8

DEVELOPPER DES ACTIVITES ECONOMIQUES – LE BACCHUS

Objectifs : Soutenir les acteurs économiques locaux, en maintenant les deux seuls équipements hôteliers du territoire qui doivent faire face aux travaux de mise en conformité.

Maître d'ouvrage : Mme LEAUTAUD, Propriétaire de l'établissement

Lieu de réalisation : La Courtine 23

Calendrier de réalisation :

- rédaction du cahier des charges : 2010
- début des travaux : 2010
- fin des travaux : 2011

Coût estimatif : 34 347 €HT

Commentaires et précisions : La commission de sécurité de l'arrondissement d'Aubusson présidée par Monsieur le Sous Préfet d'Aubusson a rendu un avis défavorable à l'établissement Le Bacchus en matière d'accessibilité et de sécurité incendie. Afin de poursuivre l'exploitation des lieux, la gérante doit faire réaliser des travaux de mise en conformité (cloisons coupe-feu, électricité, ...).

Résultats attendus : Maintien de cet équipement hôtelier et de l'activité sur le territoire des Sources de la Creuse.
Maintien de 3 à 4 emplois.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- impact envisagé sur l'économie à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse	0 %	
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	20 %	7 000 €
Conseil Général 23		
Conseil Régional		
Entreprise	80 %	27 347 €
TOTAL	100 %	34 347 €

PLR LA COURTINE - AXE 3 - FICHE ACTION 9

DEVELOPPER DES ACTIVITES ECONOMIQUES - ATELIER D'ENGRAISSEMENT DE BOVINS

Objectifs : créer une filière d'engraissement de 1500 jeunes bovins par an (capacité de l'atelier 1000 bovins engraisés pendant six mois) afin de valoriser sur le territoire du Sud-Creusois les animaux d'élevage plutôt que les exporter à l'étranger. Cet atelier sera couplé à une centrale photovoltaïque sur toiture et au sol.

Maître d'ouvrage : la communauté de communes des Sources de la Creuse (CCSC) pour la partie foncière et aménagement de la zone et la construction des bâtiments d'élevage pour un montant global de 1 320 000 €; Une société pour la partie production et exploitation de la partie photovoltaïque 3 280 000 €

Lieu de réalisation : Saint Martial Le Vieux 23

Calendrier de réalisation :

- réalisation des études techniques : 2010
- démarrage des travaux : 2011
- fin des travaux : 2011

Coût estimatif : montant global aménagement, raccordements, bâtiments, matériels et toiture photovoltaïque : 4,6 M€

Commentaires et précisions : le montage de ce projet nécessite pour assurer une marge positive dans le temps de contractualiser avec la société (qui sera retenue pour l'installation de la toiture photovoltaïque) l'installation et l'exploitation complémentaire d'une centrale photovoltaïque au sol..

Résultats attendus : une étape importante sera acquise dans la filière de commercialisation des bovins avec la valorisation sur le territoire des animaux. Cette étape sera suivie d'un abattage sur Ussel et dans les abattoirs d'Auvergne et du Limousin. Cette chaîne de valorisation de la filière bovine sera créatrice d'activités et d'emplois à hauteur de 3 emplois directs et de nombreux emplois indirects

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- nombre d'emplois créés ;
- impact sur l'économie résidentielle à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse	15,10	695 000
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	8,44 %	400 000
Conseil Général 23	1,63%	75 000
Conseil Régional	3,26 %	150 000
Société privée	71,31%	3 280 000
TOTAL	100 %	4 600 000

La subvention de l'Etat au titre du PLR de 400 000 € porte seulement sur l'investissement de 1320 000 € réalisé par la CCSC .

PLR LA - AXE 3 - FICHE ACTION 10

DEVELOPPER DES ACTIVITES ECONOMIQUES – GARAGE LEBEAU

Objectifs : création d'un garage automobile toutes marques, garage de véhicule tous-terrains, micro culture et machines agricoles. Soutenir l'investissement de porteurs de projet locaux et développer l'offre de service du territoire.

Maître d'ouvrage : SARL LEBEAU

Lieu de réalisation : Le Mas d'Artiges 23

Calendrier de réalisation :

- réalisation des études techniques : 2010
- démarrage des travaux : 2011
- fin des travaux : 2011

Coût estimatif :

L'investissement global (bâti, matériels techniques et stock) est estimé à 94 502 €

Commentaires et précisions : Le projet est porté par deux jeunes personnes issues de la commune du Mas d'Artiges. Le projet doit répondre à un besoin sur le territoire en réparation de véhicules notamment agricoles, tous-terrains et de micro culture. Il y a d'ailleurs carence d'installation de ce type sur le territoire de la Communauté de Communes. Il existe un seul garage automobile de Marque Citroën sur le territoire.

Résultats attendus : création de deux emplois.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- nombre d'emplois créés ;
- impact sur l'économie résidentielle à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse		
ETAT (PLR –FNADT/ FRED)	21,16%	20 000
Conseil Général 23		
Conseil Régional		
Entreprise	78,84%	74 502
TOTAL	100 %	94 502

PLR LA COURTINE - AXE 3 - FICHE ACTION 11

DEVELOPPER DES ACTIVITES ECONOMIQUES – Entreprise LEPROUX

Objectifs : Maintenir l'activité de l'entreprise, tout en permettant son développement grâce à de l'investissement matériel.

Maître d'ouvrage : Monsieur François LEPROUX, gérant de l'entreprise LEPROUX

Lieu de réalisation : CROZE 23

Calendrier de réalisation :

- achat en 2010

Coût estimatif : 124 000 €HT

Commentaires et précisions : Afin de rester compétitif et en adéquation avec les besoins de sa clientèle, Monsieur Leproux se doit d'investir sur du matériel neuf. L'investissement se traduit par l'achat d'une pelle sur pneus avec des équipements très complets (flèche avec volet variable, triple articulation, lame niveleuse...).

Résultats attendus : Maintien de l'activité et des 2 emplois.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- maintien des emplois de la société ;
- impact envisagé sur l'économie à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse		
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	20 %	25 000 €
Conseil Général 23		
Conseil Régional		
Entreprise	80 %	99 000 €
TOTAL	100 %	124 000 €

PLR LA COURTINE - AXE 3 - FICHE ACTION 12

DEVELOPPER DES ACTIVITES ECONOMIQUES – CONSTRUCTION D’UN DATA CENTER A FENIERS

Objectifs : démontrer la faisabilité de construire un data center sur l’ancien site de transmission militaire de Féniers

Maître d'ouvrage : le conseil général de la Creuse

Lieu de réalisation : Féniers 23

Calendrier de réalisation :

Cette étude a fait l’objet d’un préfinancement acté par le CTI de juin 2009. Les résultats de cette étude ont été livrés en mars 2010.

Coût estimatif : le coût global estimé du data center (aménagement foncier et immobilier plus matériels de production) est de 10 M€

Commentaires et précisions : le conseil général de la Creuse a engagé cet été une consultation afin de réaliser :

- une étude de programmation de réhabilitation du site ;
- une étude de faisabilité de type avant projet sommaire pour proposer les différentes solutions énergétiques innovantes basées sur les énergies nouvelles et renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque,...) et sur la réutilisation sur le site des calories produites.

Résultats attendus : L’étude a démontré que le site de Féniers (situation du foncier, qualité de l’immobilier, sécurité du site...) présentait des caractéristiques adaptées à la construction d’un data center. Un exploitant potentiel du data center a été identifié dès le démarrage de cette étude ; il participe activement à l’ensemble des actions en cours qui pourraient déboucher sur la décision d’implantation, en 2011, d’un data center sur le site de Féniers.

Indicateurs d'évaluation :

Pas d’indicateur particulier sinon que l’étude, d’un coût relativement modeste, a permis de confirmer des hypothèses de travail pour la revitalisation d’un ancien site militaire de Féniers, propriété de la CCSC et du CG 23.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse		
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	60 %	12 000
Conseil Général 23	40 %	8 000
Conseil Régional		
Autres		
TOTAL	100 %	20 000

PLR LA COURTINE - AXE 3 - FICHE ACTION 13

DEVELOPPER DES ACTIVITES ECONOMIQUES – AMENAGEMENT DU SITE DE FENIERS

Objectifs : Cet ancien site de transmission de l'armée de terre a été cédé à la Communauté de Communes des Sources de la Creuse au début des années 2000. La CCCS en a rétrocédé une partie au conseil général 23 pour des activités de télécommunication.

Dans l'immédiat, l'intégrité de ce site doit être préservée (toiture, clôture..), il doit être également dépollué (cuve fuel ..). Ce site nécessitera également une rénovation importante du bâti et des accès pour accueillir le data center dont l'activité et le financement sont en cours d'étude. Sont également à l'étude l'utilisation de l'énergie thermique dégagée par le data center ainsi que le stockage d'une partie de l'énergie électrique produite.

Maître d'ouvrage : le conseil général de la Creuse et ou la communauté de communes pour le foncier et le bâti

Lieu de réalisation : Féniers 23

Calendrier de réalisation :

Une étude pilotée par le CG 23, livrée en mars 2010 - dont le préfinancement a été acté au CTI de juin 2009 - a démontré la faisabilité d'un data center sur le site de Féniers. L'énergie thermique produite pourrait permettre de développer des cultures sous serres. Echéances : fin 2010 et début 2011 pour les travaux de préservation du site ; 2012 pour le data center ; 2013 pour les cultures sous serres.

Coût estimatif : le coût global estimé du data center (aménagement foncier et immobilier plus matériels de production) est de 10 M€ La partie préservation du site, la rénovation et l'adaptation du bâti sont évaluées à 6 M€

Commentaires et précisions : le conseil général de la Creuse a engagé cet été une consultation afin de réaliser :

- une étude de programmation de réhabilitation du site ;
- une étude de faisabilité de type avant projet sommaire pour proposer les différentes solutions énergétiques innovantes basées sur les énergies nouvelles et renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque,...) et sur la réutilisation sur le site des calories produites.

Résultats attendus : L'étude a démontré que le site de Féniers (situation du foncier, qualité de l'immobilier, sécurité du site...) présentait des caractéristiques adaptées à la construction d'un data center. Un exploitant potentiel du data center a été identifié dès le démarrage de cette étude ; il participe activement à l'ensemble des actions en cours qui pourraient déboucher sur la décision d'implantation, en 2011, d'un data center sur le site de Féniers.

Indicateurs d'évaluation :

Le calendrier de réalisation

Nombre d'emplois créés : 15

L'exemplarité des activités développées

Impact envisagé sur l'économie à l'échelle de la communauté de communes

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse	A ce stade du projet les financements sont pas encore définis	
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	1,47 %	88 082,50
Conseil Général 23		
Conseil Régional		
Autres		
TOTAL	100 %	6 000 000

PLR LA COURTINE - AXE 3 - FICHE ACTION 14

DEVELOPPER DES ACTIVITES ECONOMIQUES – SITE TOURISTIQUE DE MEOUZE

Objectifs : proposer aux acteurs du territoire des opérateurs privés capables de développer le potentiel touristique du site de Méouze sur la base d'un cahier des charges clairement défini

Maître d'ouvrage : la communauté de communes des Sources de la Creuse (CCSC)

Lieu de réalisation : Saint-Oradoux de Chirouze 23

Calendrier de réalisation :

- rédaction du cahier des charges et choix du consultant : novembre 2010
- début de l'étude : janvier 2011
- livraison de l'étude : avril 2011

Coût estimatif : 25 678

Commentaires et précisions : Cette étude s'inscrit dans le prolongement de l'étude livrée en juin 2010 par le cabinet Deloitte qui identifie la filière touristique comme un axe de développement économique important.

Résultats attendus : réaménagement du site de Méouze par un opérateur privé afin de développer un tourisme vert de qualité dans un environnement préservé.

Indicateurs d'évaluation :

- respect du calendrier de réalisation ;
- nombre d'opérateurs intéressés par le projet ;
- impact envisagé sur l'économie à l'échelle de la communauté de communes.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux de Participation	Montant
Communautés de communes des Sources de la Creuse	20 %	5 135,50
ETAT (PLR – FNADT/FRED)	80 %	20 542,50
Conseil Général 23		
Conseil Régional		
Autres		
TOTAL	100 %	25 678

5. Les engagements financiers au titre des actions éligibles au PLR de LA COURTINE

L'Etat s'engage à apporter 1,62 millions d'euros dans le cadre de l'enveloppe spécifiquement consacrée au PLR, en sus notamment des financements de droit commun et/ou mobilisables au titre du contrat de projet Etat-Région.

La communauté de communes des Sources de la Creuse s'engage à apporter les financements inscrits ci-dessous.

Le financement des projets proposés dans le cadre du présent contrat pourra également faire appel à la participation du Conseil Régional du Limousin et du Conseil Général de la Creuse, après délibération des assemblées.

Tableau des engagements financiers

Description de l'action	N° Fiche	Coût total	Etat FRED	Etat FNADT	Conseil Régional	Conseil Général	CCSC	Autres financements
Axe 1 - Soutenir l'emploi								
ALSAPAN	1	1 026 270	225 000		102 627	51 313,50		647 329,50
Blanchisserie Limousine	2	225 000	32 375		39 375	7 000		146 250
APPERT § Fils	3	85 000	17 000					68 000
Axe 2 - Développer les services								
EHPAD	4	5 141 806,80		500 000		258 084	4 353 922,80	29 800
MSP	5	814 728	200 000				162 945,6	451 782,40
Commerce épicerie	6	239 275,7	50 000		51 584,12	30 000	54 411,58	53 280,00 (FISAC)
Hôtel Petit Breuil, mise aux normes de sécurité	7	111 867	23 000					88 867
Hôtel Bacchus, mise aux normes de sécurité	8	34 347	7 000					27 347
Axe 3 - créer de l'activité économique								
Atelier d'engraissement de bovins	9	4 600 000 *	400 000		150 000	75 000	695 000	3 280 000
Garage Lebeau	10	94 502	20 000					74 502
Ent. LEPROUX, TP achat Pelle mécanique	11	124 000	25 000					99 000
Etudes de faisabilité d'un data center	12	20 000		12 000		8 000		
Aménagement du site de Féniers	13	6 000 000		88 082,50				5 911 917,50
Site touristique de Méouze	14	25 678		20 542,50			5 135,50	
TOTAL DE TOUTES LES ACTIONS		18 542 474,50	999 375	620 625	343 586,12	429 397,50	5 271 415,48	10 878 075,40
(%) Part du financement		100 %	5,39 %	3,35 %	1,85 %	2,31%	28,43%	58,67%

* (dépense subventionnable 1 320 000)

6. Gouvernance et évaluation

6.1 Gouvernance

Un comité de pilotage et de suivi est constitué, sous l'égide du Préfet de la Creuse et du Président de la communauté de communes des Sources de la Creuse, pour assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation des mesures prévues au contrat.

Il se réunira au moins une fois par an.

Il est composé des membres suivants ou de leur représentant :

- le Préfet de la Creuse ;
- le Président de la communauté de communes des sources de la Creuse ;
- le Président du Conseil Régional ;
- le Président du Conseil Général de la Creuse ;
- Monsieur le commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central ;
- les Présidents des Chambres d'Agriculture de la Creuse et de la Corrèze
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse ;
- le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;
- un représentant de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
- un représentant de la Délégation aux Restructurations du Ministère de la Défense ;
- le Président du PNR Millevaches en Limousin ;
- les directeurs de services de l'État concernés.

Le Comité de Pilotage pourra s'adjoindre toute personne qualifiée en tant que de besoin. Le secrétariat du Comité sera assuré conjointement par la Sous- Préfecture d'Aubusson et la communauté de communes des Sources de la Creuse.

A chaque réunion du comité un point de situation précis sera réalisé.

Au terme de chaque année d'application du contrat, l'opportunité d'une réorientation des actions et des moyens financiers disponibles sera examinée par les signataires.

6.2 Évaluation

Une évaluation de la mise en œuvre du présent PLR sera effectuée une fois par an par le comité de pilotage, en fonction des indicateurs de suivi et d'évaluation proposés dans le programme de gestion PRÉSAGE-DÉFENSE : PATRA (programme d'accompagnement territorial du redéploiement des armées), en s'attachant plus particulièrement au :

- suivi budgétaire des projets développés au titre du PLR ;
- nombre d'emplois créés sur le périmètre de la communauté de communes des Sources de la Creuse ;
- nombre d'entreprises implantées ou développées sur le périmètre de la communauté de communes des Sources de la Creuse ;
- aux perspectives à court et moyen termes.

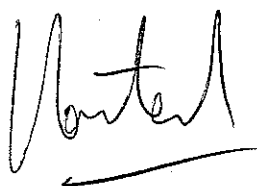
Pendant toute la durée du contrat, une attention toute particulière sera portée à l'information des anciens personnels civils et militaires de la place de La Courtine susceptibles d'être intéressés par les emplois créés dans le cadre du dispositif d'accompagnement du redéploiement des armées.

Signature des partenaires

- l'Etat

représenté par Monsieur Hugues MOUTOUH, préfet de la Creuse

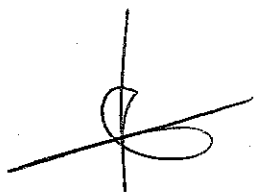
Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Moutouh', with a horizontal line underneath.

- La Communauté de Communes des Sources de la Creuse

Représentée par Monsieur Jean-Marc MICHELON, président

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a loop on the right.

La Courtine le 14 janvier 2011

Annexes

- Etude d'impact réalisée par la direction régionale de l'INSEE
- Etudes de diagnostic établies par le cabinet Deloitte

Estimation des emplois et populations liés au camp de La Courtine

étude Insee SGAR

18 mai 2009



Les salariés du camp de La Courtine au 31 décembre 2008

187 salariés :

- **30%** des emplois salariés de la commune
- le **premier employeur** de la communauté de communes

*Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine
et fichier CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif)*

Page 2



Insee

18/05/2009



Qui sont ces 187 salariés ?

- › 85 % d'hommes
- › Seulement 35 % sous statut militaire
- › Faible taux d'encadrement (civils presque exclusivement cat C)
- › Des militaires jeunes, des civils âgés

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Page 3

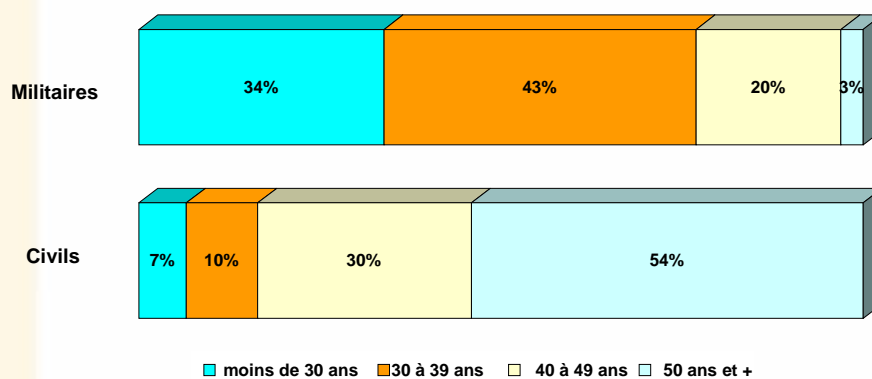


Insee

18/05/2009



Une structure par âge très différenciée entre personnels civils et militaires



Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Page 4



Insee

18/05/2009



Plus d'un salarié sur trois réside sur la commune de La courtine

Sur les **187** salariés du camp de La Courtine :

- **105** résident en Creuse :
 - > **81** dans la communauté de communes des Sources de la Creuse
 - > **69** dans la commune de La Courtine
- **67** résident en Corrèze

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Page 5

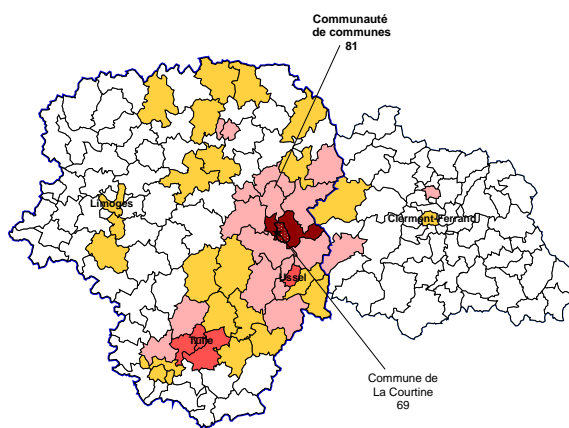


Insee

18/05/2009



Des salariés qui résident parfois loin de La Courtine



Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Nbre de salariés du camp de la Courtine résidant dans le canton

- 81 salariés
- de 6 à 16 salariés
- de 2 à 5 salariés
- un salarié
- pas de salarié

© IGN - Insee 2009

Page 6



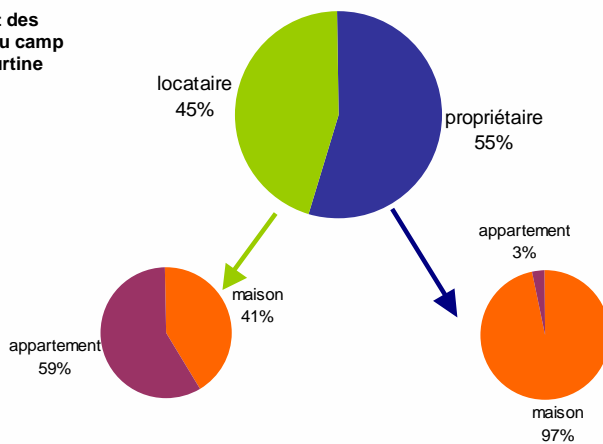
Insee

18/05/2009



Plus d'un salarié sur deux est propriétaire

Logement des salariés du camp de La Courtine



Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Page 7



Insee

18/05/2009



Sur la commune de La Courtine :

Avec 69 salariés logés sur son territoire, la commune de La Courtine regroupe :

- › 16 % des maisons
- › 23 % des appartements

occupés par les salariés du camp et leurs familles

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Page 8

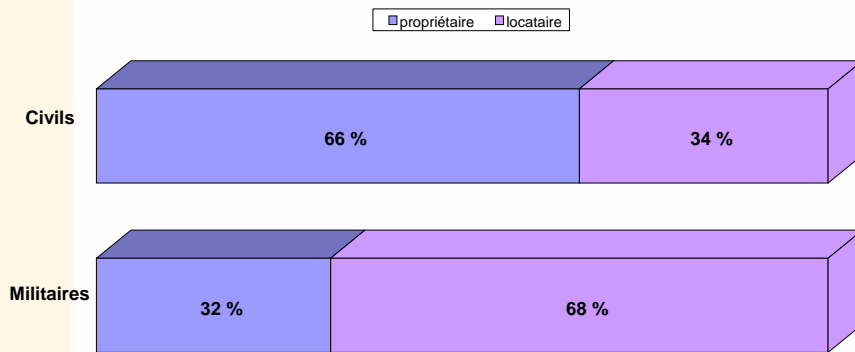


Insee

18/05/2009



Des civils propriétaires, des militaires locataires



Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Page 9



Insee

18/05/2009



Les familles des salariés du camp de La Courtine, ce sont :

› **432 personnes** au total :

- les **187** salariés du camp,
- **125** conjoints dont **89** en emploi,
- **120 enfants**.

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Page 10



Insee

18/05/2009



Le camp de La Courtine, c'est aussi :

› **Près de 1,2 million d'euros de commandes** passées chaque année auprès de 84 établissements du Limousin

➔ **21 emplois indirects**

➔ **55 personnes, au total, pour la population indirecte**

Dont 32 vivant en Creuse

*Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine
Estimation Insee des emplois indirects*

Page 11



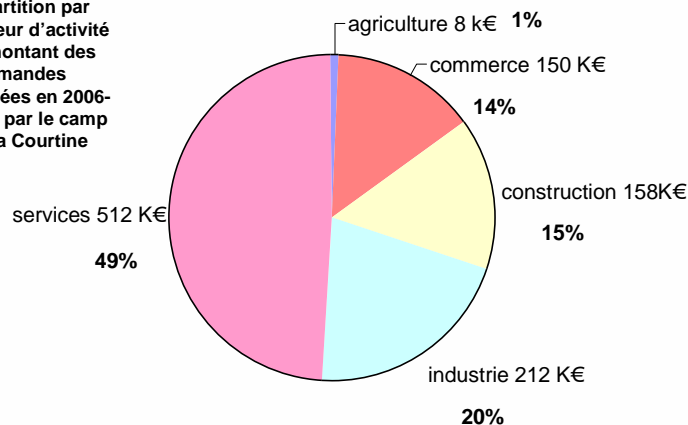
Insee

18/05/2009



La Courtine : la moitié des commandes s'adressent au secteur des services

Répartition par secteur d'activité du montant des commandes passées en 2006-2007 par le camp de La Courtine



Page 12

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

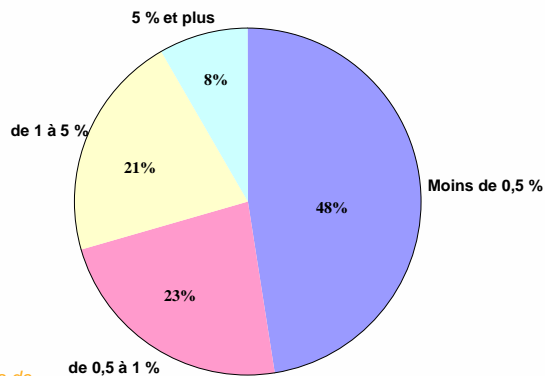


Insee

18/05/2009



Pour 70 % des établissements liés, les commandes du camp représentent moins de 1% de l'emploi



Répartition des établissements du Limousin selon la part de leur emploi liée aux commandes du camp de La Courtine

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

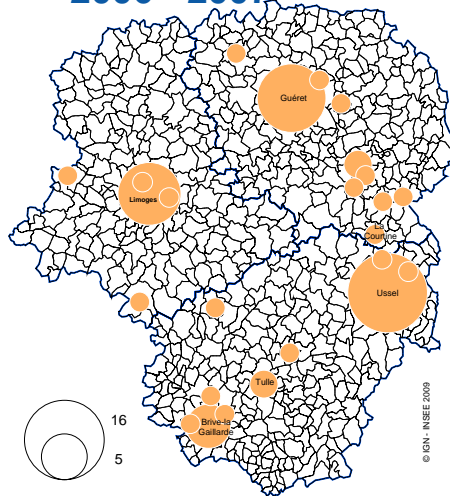
Page 13

Insee

18/05/2009



Établissements du Limousin ayant travaillé pour le camp de La Courtine en 2006 - 2007



Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine

Page 14

Insee

18/05/2009



Des populations concernées à l'emploi induit

- 1- Population des familles des salariés du camp de La Courtine : 432
- 2- Population des familles des salariés concernés par les commandes du camp de La Courtine : 55

➔ **69 emplois induits par la consommation de ces 487 personnes**

*Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine
Estimation Insee des emplois induits à partir de ratios de consommation locale calculés à l'échelle du bassin de vie*

Page 15

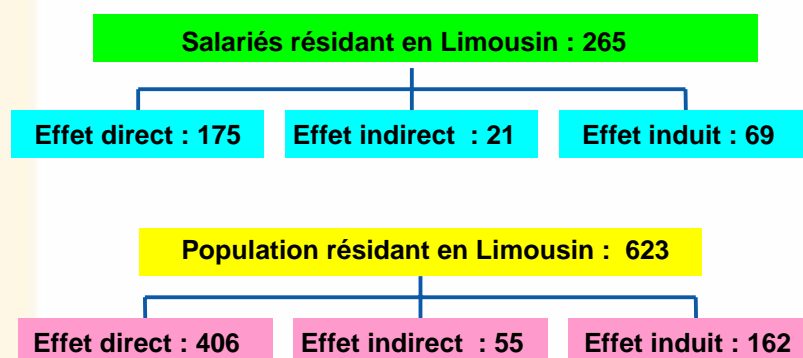


Insee

18/05/2009



Synthèse des résultats : camp de La Courtine



Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine - FICUS, CLAP, DADS - méthode d'estimation Insee - PSAR Analyse territoriale

Page 16



Insee

18/05/2009



L'implantation actuelle du camp militaire sur la commune de La Courtine

	Effet direct	Effet global
Emplois sur la commune	187 = 30%	208 = 33%
Salariés résidant sur la commune	69 = 20%	90 = 25%
Population de la commune	169 = 18%	220 = 24%

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine - FICUS, CLAP, DADS - méthode d'estimation Insee-PSAR Analyse territoriale

Page 17



Insee

18/05/2009



Population globale concernée par le camp de La Courtine :

623 personnes en Limousin, dont :

- › **59 %** résident en Creuse (soit 365)
- › **38 %** résident en Corrèze (soit 243)

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine - FICUS, CLAP, DADS - méthode d'estimation Insee-PSAR Analyse territoriale

Page 18



Insee

18/05/2009



Principales communes de résidence de la population globale concernée

	Nbre de personnes	Part dans la population communale
La Courtine	220	23,7%
Ussel	70	0,7%
Tulle	28	0,2%
Crocq	14	2,8%
Sornac	12	1,4%
Guéret	12	0,1%
Meymac	10	0,4%
St Oradoux de Chirouze	9	11,0%
St Martial le Vieux	9	7,2%
Ste-Feyre	9	0,4%
Autres communes	227	

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine - FICUS, CLAP, DADS - méthode d'estimation Insee-PSAR Analyse territoriale

Page 19



Insee

18/05/2009



La Courtine : impact de la suppression des postes annoncée à l'horizon 2011

86 postes supprimés : 22 militaires, 64 civils

Hypothèses :

- sur les salariés concernés : les plus âgés, ceux domiciliés le plus loin
 - sur l'activité d'accueil : non affectée, donc emploi indirect inchangé
- hypothèse « minimaliste »

Page 20



Insee

18/05/2009



Impact des 86 départs annoncés du camp de La Courtine :

	Limousin			commune de La Courtine		
	2008	2011	baisse en valeur absolue	2008	2011	baisse en valeur absolue
emplois directs au lieu de travail	187	101	-86	187	101	-86
emplois directs au lieu de résidence	175	101	-74	69	53	-16
population directe au lieu de résidence	406	248	-158	169	132	-37
emplois globaux au lieu de travail	276	165	-111	208	117	-91
emplois globaux au lieu de résidence	264	165	-99	90	69	-21
population globale au lieu de résidence	623	398	-225	220	173	-47

Source : Insee - enquête auprès de l'établissement de la Défense de La Courtine- FICUS, CLAP, DADS - méthode d'estimation Insee-PSAR Analyse territoriale

Page 21



Insee

18/05/2009



Impact des 86 départs annoncés sur l'emploi et la population initialement liés au camp de La Courtine

- Emploi direct du camp militaire : - 46%**
- Population directe : - 39%**
- Emploi global concerné par le camp militaire : - 40%**
- Population globale concernée : - 36%**

Page 22



Insee

18/05/2009



Impact des 86 départs annoncés sur la commune de La Courtine

- ❑ **Emploi situé sur la commune : - 15 %**
- ❑ **Salariés habitant la commune : - 6 %**
- ❑ **Population de la commune : - 5 %**

NB : avec les hypothèses faites (départ des salariés les plus âgés et résidant le plus loin), les deux-tiers des personnes concernées résideraient en Corrèze

Page 23



Insee

18/05/2009



Merci de votre attention...

